

Afin de vous accompagner au mieux dans l'exercice de votre métier «enseigner les arts plastiques» et d'aborder plus sereinement votre prise de fonction dans un établissement d'enseignement du second degré pour des missions de courte ou longue durée, en suppléances ou en remplacements, ce carnet de bord vous aide à effectuer vos premières prises en main de classes. Il préconise des conseils, des recommandations et des écueils à éviter pour assurer pleinement votre mission ; il propose un éclairage sur la pédagogie et la didactique des arts plastiques, sur les attendus d'une séance d'arts plastiques et offre des pistes de travail à mettre en pratique.

En tant que professeur.e d'arts plastiques, il vous incombe de vous :

- référer aux ressources pédagogiques du site de l'académie de Normandie, de consulter les textes et articles du bulletin officiel de L'Éducation Nationale, de connaître les savoirs disciplinaires et leur didactique, les programmes du cycle 3 et 4 ainsi que les compétences travaillées pour opérer des choix de contenus, d'objectifs et d'enjeux d'apprentissage afin de construire les séquences d'enseignement ;
- suivre l'actualité culturelle et artistique de votre région et d'ailleurs pour aiguïser la curiosité des élèves dont vous aurez la charge, les sensibiliser au monde de l'art et les ouvrir à l'altérité.

CARNET DE BORD

« ENTRÉE DANS LE MÉTIER »

ARTS PLASTIQUES

2021 - 2022



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CARNET DE BORD
« ENTRÉE DANS LE MÉTIER »

ARTS PLASTIQUES 2021 - 2022

Conception du « Carnet de bord »

Sébastien JOLIVET, Florence LEBRETON, Christelle REMONDIÈRE, formateurs :

ENTRÉE DANS LE MÉTIER ;

PRÉPARATION SPÉCIFIQUE AUX ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ & ADMISSION DU CONCOURS INTERNE

CAPES ARTS PLASTIQUES

SOMMAIRE

PARTIE 1

CADRE INSTITUTIONNEL DE
LA MISSION D'ENSEIGNANT

PARTIE 2

PRENDRE EN MAIN UNE CLASSE

PARTIE 3

SPÉCIFICITÉS DE L'ENSEIGNEMENT
DES ARTS PLASTIQUES :
ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES PAR
LA PRATIQUE EXPLORATOIRE,
ÉVALUER

PARTIE 4

ENSEIGNER UNE DISCIPLINE
OUVERTE
CRÉER DU LIEN AVEC
« LE MONDE DE L'ART »



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARTIE 1

CADRE INSTITUTIONNEL DE LA MISSION DE L'ENSEIGNANT

La mission de l'enseignant s'inscrit dans un cadre institutionnel. Celui-ci est défini par le référentiel des compétences professionnelles et des métiers du professorat et de l'éducation, Bulletin officiel du 25 juillet 2013, Arrêté du 1^{er} juillet 2013, Journal officiel du 18 juillet 2013 :

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

Ce référentiel rappelle que le métier de l'enseignant repose sur un apprentissage personnel. Celui-ci intègre tout à la fois savoirs, savoir-faire et savoir-être qui seront développés tout au long de la carrière. Ce cadre référentiel explicite les compétences professionnelles communes à l'ensemble des professionnels de l'éducation et de la formation. D'un point de vue institutionnel, il définit la culture professionnelle de l'enseignant, précise les fondamentaux partagés par toutes les disciplines de même que leurs spécificités. Il fixe pour les formateurs les compétences fondamentales qui devront être assimilées en formation initiale et renforcées durant l'ensemble du parcours professionnel. Pour les enseignants et personnels d'éducation, c'est un repère d'autoévaluation qui permettra de conduire son projet personnel de formation.

Au collège, vos interlocuteurs pour les formalités administratives sont le principal et son adjoint. Pour la pédagogie, appuyez-vous sur les autres professeurs de l'établissement, avec lesquels vous êtes par ailleurs appelés à travailler en transversalité.

Pour connaître et comprendre vos élèves, tournez-vous vers les professeurs principaux et le Conseiller Principal d'Éducation. Vous pouvez aussi solliciter votre inspectrice régionale pour une visite d'accompagnement : Sylvie GAUTIER-LAPOUGE, IA-IPR d'Arts plastiques, Co-référente Histoire des Arts, sylvie.gautier4@ac-normandie.fr, Académie de Normandie (Rouen) 25 rue de Fontenelle, 76037 ROUEN Cedex 1, 02 32 08 91 20, 06 11 30 72 01

Ce "carnet de bord" souhaite répondre aux questions pratiques qui vous permettront de démarrer le métier d'enseignant. Il souhaite apporter des réponses au caractère souvent "nomade" de vos missions de professeur.e vacataire ou contractuel.le.

POSITIONNEMENT DU PROFESSEUR

En tant qu'agent de l'État, vous devez faire partager les valeurs de la République et agir en éducateur responsable selon des principes éthiques.

Pour construire une relation pédagogique de qualité, et favoriser l'autonomie de l'élève, il est fondamental d'instaurer dans vos classes un climat de sécurité (cadre, limites, autorité juste), et une relation d'équité et de justice.



La relation de l'enseignant à l'élève exclut, de manière catégorique :

- le mépris, dédain,
- le jugement de valeur sur la personne,
- le refus d'aide ou de réponse,
- la réaction physique ou verbale violente,
- la moquerie,
- les allusions sur le physique (la taille, le poids...)
- l'insinuation ou accusation injustifiées,
- tout dénigrement verbal sur les origines sociales, familiales et/ou géographiques...

🔍 Pour approfondir:

MARSOLLIER Christophe, *Investir la relation pédagogique. Repères pour l'éthique de l'enseignant*, Chronique sociale, 2012.

MARSOLLIER Christophe, *L'éthique relationnelle, une boussole pour l'enseignant*, Canopé, 2016.

DES RESSOURCES POUR SA PRATIQUE

Pour concevoir et élaborer vos séquences, appuyez-vous sur des outils et supports adaptés. Vous pouvez obtenir des fiches modèles en consultant ces liens :

http://arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/sites/arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/IMG/doc/1_fiche_preparation_sequence.doc

http://arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/sites/arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/IMG/doc/2_fiche_preparation_sequence.doc

http://arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/sites/arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/IMG/doc/3_fiche_preparation_sequence.doc

http://arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/sites/arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/IMG/doc/4_fiche_preparation_sequence_protocol_sanitaire.doc

Elles vous offriront la trame pour construire des séquences pertinentes et accessibles à vos élèves.

Les textes sur lesquels vous vous adosserez en priorité pour la conception de vos séquences sont les programmes des cycles 3 et 4.

BO n°31 du 30 juillet 2020, programmes du 02/12/2015, mis à jour le 20/02/2020

*Programme pour le cycle 3, page 41.

https://cache.media.education.gouv.fr/file/31/88/7/ensel714_annexe2_1312887.pdf

*Programme pour le cycle 4, page 47.

https://cache.media.education.gouv.fr/file/31/89/1/ensel714_annexe3_1312891.pdf

D'autres ressources d'accompagnement :

* Devenir enseignant : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr> (inscriptions & concours).

* EDUSCOLEUSCOL : <https://eduscol.education.fr>

* CANOPE : www.reseau-canope.fr

* Site des arts plastiques de l'Académie de Normandie : <https://arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr>



PARTIE 2

PRENDRE EN MAIN UNE CLASSE

L'enseignement des arts plastiques s'appuie sur plusieurs dimensions spécifiques : même si la pratique exploratoire est le vecteur de l'apprentissage des connaissances et des compétences, le professeur doit organiser et maîtriser toutes ces dimensions afin d'accompagner ses élèves dans la découverte et l'acquisition des notions du programme.

Lexique des principaux termes didactiques rencontrés lors de votre pratique enseignante :

✂ Une séance

Le terme usité de séance correspond à un temps de 55 minutes (rarement plus). La séance s'inscrit dans un ensemble cohérent qui permet l'organisation et la mise en activité des élèves autour d'un ou plusieurs objectifs d'apprentissage qui doivent être atteints en fin de séance ou de séquence. Elle constitue une partie d'une séquence d'apprentissage.

✂ Une séquence

C'est le regroupement des séances qui traitent d'un ensemble de connaissances et de compétences associées en un tout cohérent. Chaque séance contribue à construire les principes généraux de cet ensemble. Quatre phases composent toujours une séquence d'arts plastiques : la pratique exploratoire, la démarche de projet, la verbalisation/explicitation, le regard sur les œuvres et les images. Elles sont toujours en lien avec les groupes de « compétences travaillées » du programme.

✂ Pour approfondir :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/92/1/7_RA16_C4_APLA_La_sequence_une_unite_denseignement_649921.pdf

✂ Une progression

Une progression induit une réflexion sur la progressivité des compétences. Elle invite à un cheminement possible à travers des questions qui méritent d'être approfondies tout au long de sa scolarité. De même permet-elle à l'élève d'améliorer son degré de maîtrise des compétences

(connaissances et capacités) à acquérir tout au long d'un cycle (cycles 3 et 4). C'est aussi une réflexion sur l'articulation entre les différentes parties des programmes ; il s'agit de trouver des fils conducteurs qui permettront de donner du sens à l'ensemble du programme. Ces progressions peuvent être organisées suivant différents modèles et relèvent de la liberté pédagogique de l'enseignant.

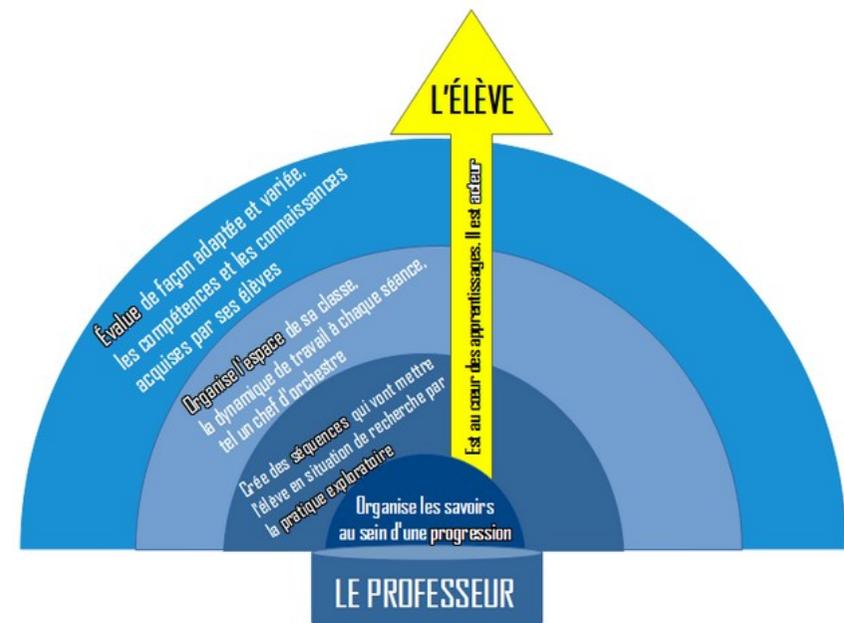
✂ Pour approfondir :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/29/7/6_RA_C4_AP_Comment_reconnaitre_une_progressionspiralaire_567297.pdf

✂ Une notion

Une notion est un élément dont l'acquisition progressive est travaillée à divers moments de l'année, voire sur plusieurs années successives. Au collège et au lycée, l'enseignement des arts plastiques se fonde sur quelques questions fondamentales (représentation, fabrication, matérialité, présentation) et s'appuie sur les notions toujours présentes dans la création en arts plastiques : forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps. Ces notions sont travaillées à l'appui des quatre champs de pratique.

Les différents temps de construction d'un cours en arts plastiques :



PRÉPARER SES COURS

Préparer ses cours et leur enchaînement, de façon structurée tout au long de l'année, est essentiel pour articuler les notions du programme et permettre aux élèves d'acquérir les apprentissages et les compétences.

Construire une séquence d'enseignement c'est d'abord se demander ce que l'on souhaite que les élèves apprennent. Vous construirez vos séquences d'arts plastiques en réalisant « des fiches de préparation ». Ces fiches vous permettront de structurer votre cours, de définir les objectifs d'apprentissages travaillés, et de poser noir sur blanc tout votre dispositif pédagogique.

Des exemples de progressions et fiches de préparation à consulter :

http://arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/sites/arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/IMG/doc/1_fiche_preparation_sequence.doc

http://arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/sites/arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/IMG/doc/2_fiche_preparation_sequence.doc

http://arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/sites/arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/IMG/doc/3_fiche_preparation_sequence.doc

http://arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/sites/arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/IMG/doc/4_fiche_preparation_sequence_protocol_sanitaire.doc



Vous pouvez les utiliser tel quel au début. Puis quand vous vous sentirez plus à l'aise, soyez libre d'adapter la forme à vos habitudes de travail et à vos besoins.

ORGANISER L'ESPACE DE LA SALLE

La salle d'arts plastiques fait partie des salles « spécialisées » dans un établissement : présence d'éviers, réserve attenante. S'y ajoutent différents outils, supports et matériaux utilisés pour le travail des élèves.

Il conviendra de réfléchir à l'aménagement de votre salle : la disposition des tables, la nature des meubles de rangement, la définition d'espaces et de surfaces spécifiques pour pratiquer, accrocher, afficher et ranger.

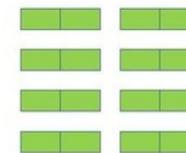
Des conseils et préconisations d'aménagement à consulter :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/56/4/38_RAIG_C4_APLA_Conseils-preco-espace-travail_DM_V3_664564.pdf

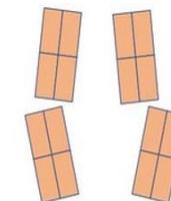
Dispositions principales des tables :



EN RANG D'OIGNONS



EN AUTOBUS



EN ILOTS

La disposition en îlot a souvent la faveur des professeurs d'arts plastiques. Elle favorise : le travail de groupe, les échanges, et partage du matériel. Les îlots permettent aussi d'apporter de l'innovation dans sa pédagogie, en travaillant par exemple, en « îlots bonifiés », ou en « flexible ».

SUR LE TRAVAIL EN ÎLOT BONIFIÉ :

https://www.meirieu.com/COMPTE-RENDU_OUVRAGES/travailler-en-ilots-bonifies.pdf



Distribution des espaces aménagés :

- un lieu qui permet de travailler à la verticale pour changer les postures, les gestes, diversifier les formats...
- un espace dédié au numérique pour favoriser des temps de recherche documentaire ;
- des espaces de rangement et de mise à disposition du matériel ;
- un lieu pour afficher les informations culturelles, pour approfondir sa connaissance d'une œuvre, réaliser des recherches...
- un espace de verbalisation repéré par tous et dédié à la prise de parole de tous les élèves.
- un espace d'accrochage pour présenter/exposer les travaux des élèves : dans la salle ou à l'extérieur, dans un espace dédié comme la mini-galerie, les couloirs, le réfectoire...

PARTIE 3

SPÉCIFICITÉS DE L'ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES : ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES PAR LA PRATIQUE EXPLORATOIRE, ÉVALUER.

CONSTRUIRE UN ENSEIGNEMENT FONDE SUR LES COMPÉTENCES

Comme les autres disciplines, les arts plastiques contribuent à l'évaluation des compétences du socle commun à l'appui de compétences disciplinaires qui se déclinent en quatre domaines.

Domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

- les langages pour penser et communiquer (D1) ;
- les méthodes et outils pour apprendre (D2) ;
- la formation de la personne et du citoyen (D3) ;
- les systèmes naturels et techniques (D4) ;
- les représentations du monde et de l'activité humaine (D5).

Domaines de compétences disciplinaires couvrant des dimensions à la fois théoriques, plasticiennes et culturelles :

- expérimenter, produire, créer
- mettre en œuvre un projet
- s'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité
- se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art

✂ Pour articuler le référentiel de compétences disciplinaires et les domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques70/7/28_RA_C4_AP_Tableaux_comp_567707.pdf

NOM : 2021 Prénom : 2022 ARTS PLASTIQUES COMPÉTENCES DU CYCLE 3

1 **EXPÉRIMENTER, PRODUIRE, CRÉER**
(domaines du socle 1,2,4,5)

A	Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux dans une intention artistique
B	Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire
C	Rechercher une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes
D	Explorer et intégrer le numérique, le travail de l'image et de recherche d'information



Viktor Koen,
Stenogaster



Max Ernst,
le Rossignol
chinois

2 **METTRE EN ŒUVRE UN PROJET ARTISTIQUE**
(domaines du socle 2,3,4,5)

A	Concevoir, réaliser des projets artistiques
B	Se repérer dans les étapes de la réalisation, anticiper les difficultés
C	Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création
D	Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur



Bestiaire extraordinaire et créatures hybrides

consignes :
A l'aide de vos images de documents numériques et de vos connaissances, créez deux créatures hybrides, un être chimérique.
Notez plusieurs recherches (dessins, esquisses, croquis, combinaisons d'éléments).



3 **S'EXPRIMER, ANALYSER, S'OUVRIRE À L'ALTÉRITÉ**
(domaines du socle 1,3,5)

A	Décrire et interroger avec un vocabulaire approprié ce que l'on fait, ressent, imagine, observe, analyse
B	Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation
C	Formuler une expression juste de ses émotions, expliquer sa pratique individuelle ou collective



4 **SE REPÉRER, ÊTRE SENSIBLE aux questions de l'art**
(domaines du socle 1,3,5)

A	Connaître des œuvres de domaines et d'époques variés, en saisir le sens et l'intérêt
B	Identifier les caractéristiques d'une œuvre
C	Décrire les œuvres, en proposer une compréhension personnelle argumentée

Vautier Ben, la jungle de l'art, 1988-1990

	1				2				3			4		
	A	B	C	D	A	B	C	D	A	B	C	A	B	C
T1														
T2														
T3														

MI	INSUFFISANT	MF	FRAGILE	MS	SATISFAISANT	TBM	TRÈS SATISFAISANT
-----------	-------------	-----------	---------	-----------	--------------	------------	-------------------

L'élève **expérimente, produit, crée**. Le professeur varie les situations d'apprentissages, et d'expérimentations pour que l'élève acquière des savoirs liant pratiques et culture artistique.

L'élève **met en œuvre un projet individuel ou collectif**.

Il explore avec la pratique ;
Il construit un projet afin de gagner en autonomie.

Au cours de sa pratique, l'élève apprend à **s'exprimer et analyser son projet et celui de ses pairs**. Il est aussi amené à décrire et analyser des œuvres.

Enfin, il acquiert des notions et des **repères chronologiques**. Il apprend à se repérer dans l'espace et le temps. Il **s'ouvre au fait artistique** et aux questionnements de la société contemporaine.

Champs des pratiques plastiques

Différents médiums abordés :

*dessin, peinture, sculpture, modelage,
assemblage, collage, architecture,
photographie, cinéma, vidéo, numérique*

...

Au cycle 3 :

- le champ des pratiques bidimensionnelles (graphiques et picturales) ;
- le champ des pratiques tridimensionnelles (sculpturales et architecturales) ;
- le champ des pratiques de la photographie, de la vidéo et de la création numérique.

Au cycle 4 :

- le champ des pratiques bidimensionnelles (graphiques et picturales) ;
- le champ des pratiques tridimensionnelles (sculpturales et architecturales) ;
- le champ des pratiques de l'image fixe et animée (photographie et vidéo) ;
- le champ des pratiques de la création numérique (infographie, multimédia).

Les compétences se construisent et s'évaluent dans la durée du cycle. L'évaluation adopte une position centrée sur l'accompagnement de l'élève dans ses apprentissages, l'identification de ses difficultés et de ses progrès.

- Les principaux types d'évaluation :

🦋 **évaluation diagnostique** : souvent en début d'une période (en début d'année par exemple), cette évaluation permet de faire le diagnostic des connaissances et des compétences déjà présentes chez vos élèves. Elle permet ensuite pour le professeur, d'adapter son enseignement à un groupe classe, et aux besoins spécifiques des élèves. Elle permet de partir de «l'existant».

🦋 **évaluation formative** : cette évaluation est une évaluation qui se situe à tous les stades du processus de création et du processus d'apprentissage. Elle se veut un outil d'aide aussi bien pour l'enseignant que pour l'apprenant. L'autoévaluation et la verbalisation seront des moments importants de cette évaluation, permettant à l'élève de comprendre sa démarche, de gagner en autonomie et de se rediriger en cas d'éloignement des objectifs.

🦋 **évaluation sommative** : l'évaluation sommative pose une note, ou un niveau d'acquisition des compétences (une couleur, un smiley, une lettre selon le système de notation de l'établissement) quand un objectif est atteint, à la fin de la séquence, ou d'une période.



L'autoévaluation :

L'évaluation doit être "responsabilisante", elle nourrit le travail de formation de l'élève au recul critique. Sa pratique est particulièrement développée en arts plastiques. Elle permet à l'élève de mettre sa pratique en relation avec les critères d'évaluation et de conscientiser sa démarche, voire de la réorienter.

Attention, l'auto-évaluation nécessite un accompagnement du professeur régulier, et doit être source d'échanges lors de moments de verbalisation.

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/65/0/25_RA16_C4_APLA_approche_par_competences-partie6-construire-outils_DM_625650.pdf

La verbalisation est centrale en arts plastiques. Vous aurez à cœur d'aménager ces temps d'expressions orales au sein desquels l'élève apprendra à décrire, analyser, formuler une opinion, exprimer ses émotions, déconstruire des stéréotypes. S'exprimer va évidemment de pair avec la pratique d'une écoute active, la confrontation avec la parole de l'autre, la dialectique du débat et l'acceptation des autres sensibilités, en lien avec les enjeux de la séquence.

➔ Pour approfondir la question :

<https://eduscol.education.fr/350/arts-plastiques-concevoir-et-mettre-en-oeuvre-son-enseignement> :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques/29/9/12_RA_C4_AP_La_verbalisation_567299.pdf

http://arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/l_oral_en_arts_plastiques.pdf

«Au centre de la verbalisation, l'expression orale constitue un processus d'apprentissage incontournable dans les pédagogies contemporaines. L'enseignement des arts plastiques nourrit et favorise cette expression. Si la pratique artistique est fondamentale et centrale, elle s'accompagne d'une spécificité pédagogique : la verbalisation. Adossé sur la pratique plastique, l'oral est donc une pratique à part entière.

L'affichage des travaux réalisés par les élèves est l'occasion d'un bilan oral, un temps de travail et de réflexion appelé la verbalisation. Bien que collectif, il fonctionne sur la synergie des interventions individuelles des élèves. Ils réagissent en découvrant les travaux de leurs camarades, la diversité des compréhensions et des expressions qui s'en dégagent. Le professeur accompagne et anime ces temps d'échange, il les structure et fait converger les apports des élèves autour de notions d'apprentissages communes, mises en œuvre dans le/les dispositif(s) de sa séquence.»

PARTIE 4

ENSEIGNER UNE DISCIPLINE OUVERTE CRÉER DU LIEN AVEC "LE MONDE DE L'ART"

DÉCOUVERTE VIRTUELLE OU PHYSIQUE DE L'ŒUVRE

Depuis les premières formes d'expression plastique de la préhistoire, jusqu'aux créations contemporaines les plus récentes, les œuvres d'art dans leur plus large diversité de médiums, d'époques et de cultures sont le constituant incontournable de votre enseignement. Vous devez vous familiariser avec elles et en renouveler la connaissance.

Vous vous référerez à ce patrimoine culturel universel pour le faire découvrir à vos élèves en l'articulant à leur pratique plastique, ainsi qu'aux enjeux des programmes.

Le contact avec les œuvres peut être virtuel ou physique (vidéo d'artiste, reproduction d'œuvre, documentaire, site de musée et galerie d'art, visite d'exposition, mini galerie, workshop, résidence). La découverte d'œuvres hors ou dans les murs, comme la présence d'un artiste dans votre établissement vous permettront de développer efficacement une relation sensible avec l'art.

- Des sources à explorer :
➔ <http://arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/>

Magazines, livres et bandes dessinées sur l'art, librement consultables en classe par vos élèves éveilleront leur curiosité, leur connaissance et enrichiront leur pratique.

- Pour élargir vos références :
➔ <http://arts-plastiques.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article39>



COLLABORER À LA CONSTRUCTION ET L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Les enseignements disciplinaires s'inscrivent dans le cadre plus large du projet d'établissement. À l'appui de leurs contenus spécifiques, tous contribuent pour les élèves à l'acquisition progressive du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. De nombreuses compétences transversales favorisent la collaboration entre enseignants, notamment dans le cadre de différents parcours et en particulier le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), mais aussi l'Accompagnement Personnalisé (AP) et les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI).

Quatre parcours sont réalisés au cours de la scolarité en collège :

- parcours avenir ;
- **parcours d'éducation artistique et culturelle ;**
- parcours citoyen ;
- **parcours santé.**

→ Pour s'informer :

<https://eduscol.education.fr/676/les-parcours-educatifs-l-ecole-au-college-et-au-lycee>

Ces différents parcours constituent fréquemment l'ossature des projets d'établissement. Ils permettent de s'éloigner de la juxtaposition des enseignements pour tendre vers l'inscription de chacun dans un projet commun.

LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Dans les domaines des arts et du patrimoine, le parcours d'éducation artistique et culturelle articule trois piliers : fréquenter, pratiquer, s'approprier. Ces compétences sont abordées au travers des enseignements, des projets spécifiques et des actions éducatives. Temps scolaires, périscolaires et extrascolaires s'organisent et se structurent de façon complémentaire. Ils assurent la continuité et la cohérence de l'éducation artistique et culturelle de l'école jusqu'au lycée.

→ Pour s'informer :

<https://eduscol.education.fr/2232/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-de-l-eleve>

CO-CONSTRUCTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Le PEAC est pensé pour les élèves à l'échelle de l'établissement sur les quatre années passées au collège. Il s'inscrit parfois dans la continuité de ce qui a été construit dans les écoles du secteur. Il peut se décliner au quotidien des enseignements et dans le cadre de projets disciplinaires. Il s'appuie notamment sur la co-construction de projets, avec des partenaires : instances culturelles, collectivités territoriales et associations. Centrés sur les besoins de l'élève, ces projets doivent viser un objectif éducatif commun. La Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) au rectorat est un intermédiaire précieux pour la mise en relation avec des partenaires.

→ Pour découvrir la DAAC :

<https://www.ac-normandie.fr/la-lettre-d-information-de-la-daac-123540>

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ (AP) EN ARTS PLASTIQUES

L'accompagnement personnalisé traverse toutes les dimensions de votre enseignement : cours disciplinaires, projets interdisciplinaires, comme les temps qui lui sont spécifiquement consacrés.

Au même titre que les enseignants des autres disciplines vous contribuerez aux projets d'Accompagnement Personnalisé. En réussite comme en difficulté, tous les élèves sont concernés par l'AP pour progresser dans leurs apprentissages. Par des pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées l'AP vise différents objectifs :

-consolider la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

<https://eduscol.education.fr/139/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture>

-favoriser l'autonomie et l'acquisition de méthodes de travail,

-renforcer la culture générale.

→ Pour approfondir votre approche :

<https://eduscol.education.fr/269/l-accompagnement-personnalise-au-college>

<https://arts-plastiques.discip.ac-caen.fr/spip.php?rubrique26>

L'AP sans se limiter au seul temps qui lui est dédié, permet un enseignement personnalisé qui répond à un diagnostic des besoins des élèves. Il repose sur une différenciation. C'est-à-dire une pratique pédagogique qui garantit la personnalisation de l'enseignement.

→ Repères pour mettre en œuvre la différenciation

<http://circsaintvalery.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article733>

L'Accompagnement Personnalisé en arts plastiques n'est pas une réponse supplémentaire à des besoins identifiés par d'autres disciplines : votre contribution à l'AP doit s'inscrire dans votre mission d'enseignement disciplinaire. Elle doit tout au moins concourir au développement de compétences transversales et contribuer conjointement à l'acquisition des compétences de votre discipline.

→ Des pistes pour mettre l'AP en œuvre en arts plastiques :

<https://arts-plastiques.discip.ac-caen.fr/spip.php?article35>

À connaître également : le Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE) et le Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

→ Pour connaître ces dispositifs :

<http://circ-rouen-sud.spip.ac-rouen.fr/spip.php?rubrique65>



NOTES PERSONNELLES :

